



Région de Nyon

TITRE

Interpellation « Télédôle / Bâtiment Le Lapin Blanc à quand la fin des travaux »

DATE

10 décembre 2025, Eysins

TEXTE DÉPOSÉ

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les conseillers intercommunaux,

Pour rappel la motion que j'ai déposée lors du Conseil intercommunal de Région de Nyon qui s'est tenue le 19 juin 2024 à Coppet, motion appuyée par le Codir à l'unanimité de ce dernier par la voie de son Président M. Frédéric Mani et adoptée par 83 oui, 16 non et 20 abstentions à permis au Codir de déposer un **Préavis 43-2024-DISREN**

Demande de crédit pour finaliser la construction du bâtiment d'accueil et permettre la restructuration quatre saisons de Télé-Dôle SA 30 octobre 2024 à Saint-Cergue et adopté par 115 oui, 9 non et 0 abstention

Vous me permettrez de passer outre les nombreuses péripéties qu'a connu ce projet depuis lors.

Compte tenu de ce que nous avons pu lire dans la presse le quotidien La Côte du 4 décembre dernier à savoir que « *Le bâtiment d'accueil quatre saisons des Dappes ne sera pas livré aux exploitants avant la fin du premier trimestre 2026. Il y a peu, Télé-Dôle espérait encore ouvrir partiellement le Lapin Blanc dès cet hiver.* »

Par la voix de Monsieur Olivier Riesen Vice-Président de Télé-Dôle on apprend que parmi la quinzaine d'entreprises recontactées pour reprendre les travaux, l'une d'entre elle n'as pas été en capacité de le faire ce qui à constraint Télé-Dôle à rechercher une nouvelle société pour reprendre la construction je cite.

De plus on peut lire que l'ouverture du bâtiment nécessite une visite des autorités françaises selon la législation en vigueur dans l'Hexagone à ce stade vous me permettrez de rappeler qu'en suisse et dans le canton de Vaud, il en va de même puisque nos autorités délivre un permis de construire ainsi qu'au final un permis d'utiliser.

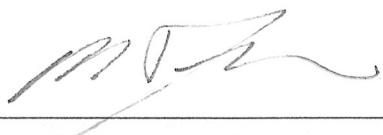
Et pour conclure l'article mentionne qu'en plus des lieux d'aisances et du poste de secours le Lapin Blanc intégrera également un restaurant. Or la Sogestar est à 85 % en mains publiques, elle doit passer par les marchés publics pour déléguer la gestion de cet établissement. Une démarche qui prendra du temps.

Compte tenu de ce qui précède, je souhaite poser trois questions au membre en charge au sein du Codir de ce dossier, auxquels je souhaite des réponses claires, précises et factuelles à savoir :

Premièrement, qui gère concrètement sur place la poursuite du chantier du Lapin Blanc à savoir qui représente le maître d'ouvrage lors des rendez-vous de chantier si il y en a ?

Deuxièmement, le conseil intercommunal peut-il être informé du planning des travaux et de leur avancement et surtout si un délai est prévu pour la mise à disposition des locaux pour les futurs utilisateurs ?

Troisièmement, que le Codir confirme que l'enveloppe budgétaire allouée par la décision du Conseil Intercommunal au travers de l'acceptation de l'ultime rallonge pour finaliser le bâtiment du Lapin Blanc soit tenue et en aucun cas dépassée ?

AUTEUR	
Mario-Charles Pertusio	Signature
1262 Eysins	
CONSORT(S)	
Cédric Gorgerat	Signature
1276 Gingins	
Michel Girardet	Signature
1196 Gland	
Boris Vetsch	Signature
1277 Borex	

christian Arnoux
1262 Eysins 
Pascal Colombo
1272 Genolier 
Yves Blondel
185 Mont'Alé 